

PORTLAND GLOBAL SUSTAINABLE EVERGREEN FUND



(au 30 septembre 2024)

Rendement (au 30 septembre 2024)	3 mois	6 mois	Cumul Annuel*	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis le lancement*
Portland Global Sustainable Evergreen Fund – Série A	0,95 %	1,56 %	3,86 %	5,44 %	7,45 %	6,46 %	5,02 %
Portland Global Sustainable Evergreen Fund – Série F	1,24 %	2,15 %	4,76 %	6,66 %	8,64 %	7,68 %	6,14 %

OBJECTIF DE PLACEMENT

- L'objectif de placement du Portland Global Sustainable Evergreen Fund (le « Fonds ») est de préserver le capital et de procurer des rendements à long terme supérieurs à la moyenne. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds investit principalement dans Portland Global Sustainable Evergreen LP (la « société en commandite »).
- La stratégie vise d'abord les placements suivants :
 - les actions de sociétés fermées qui sont considérées comme faisant partie de systèmes durables, y compris les terres agricoles;
 - les actions de sociétés fermées dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique;
 - d'autres titres de capitaux propres ou de créance, dont une partie peut comporter des dispositions donnant lieu à une participation dans l'émetteur des titres de créance ou l'actif sous-jacent si certains événements se produisent.
- Le partenariat peut emprunter jusqu'à 20 % de l'actif total après avoir tenu compte de l'emprunt.

KEYSTONE INVESTMENTS

- Portland Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund LP (« PGEEREF »), qui investit dans les parts B du Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund (« GEEREF »), conseillé par le Fonds européen d'investissement (« EIF ») et sous-conseillé par la Banque européenne d'investissement (« BEI »).
- Bonnefield Canadian Farmland LP V, conseillée par Bonnefield Financial Inc. (« Bonnefield »).
- Titres publics complémentaires, actions privilégiées et titres de créance, et fonds de placement, fonds négociés en bourse et fonds communs de placement qui peuvent ou non être gérés par le gestionnaire.

PRINCIPALES RAISONS D'INVESTIR

- Bien faire en faisant le bien – cet élément fait partie des décisions de placement que le gestionnaire prend et prendra.
- Sélection de gestionnaires de placements spécialisés qui ont fait leurs preuves et qui mettent l'accent sur :
 - les rendements corrigés du risque attrayants et les processus durables, en particulier;
 - un rendement cible d'environ 10 % par année;
 - les objectifs de développement durable reconnus par des groupes nationaux et internationaux comme les Nations Unies.
- L'investissement durable comprend des stratégies de placement qui intègrent des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») dans les décisions de placement lorsqu'elles évaluent le risque et les occasions au sein d'un portefeuille.

GEEREF

DÉTAILS DU FONDS

Date d'évaluation initiale	28 février 2018
Type de fonds	Placements privés
Risque	Moyen
Type juridique	Fiducie de fonds communs de placement
Admissibilité aux régimes enregistrés	Oui
Admissibilité aux régimes de CPA	Oui
Achats	Trimestriels Offert uniquement aux résidents canadiens
Période d'avis pour les rachats	60 jours
Frais de rachat	0 à 24 mois – 2,5 %
Gestionnaire	Conseils en placements Portland Inc.
Gestionnaires de placements spécialisés	Banque européenne d'investissement Bonnefield Financial Inc.
Administrateur	CIBC Mellon Global Securities Services Company
Courtier principal	RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
Dépositaire	CIBC Mellon Trust Company

CATÉGORIE	A	F**
Valeur liquidative par part (\$ CA)	33,5451 \$	36,1181 \$
Placement initial min., investisseur qualifié ¹	5 000 \$	5 000 \$
Placement initial min., investisseur qualifié	150 000 \$	150 000 \$
Placements min. subséquents ²	500 \$	500 \$
Frais de gestion	1,45 %	0,45 %

Veuillez consulter la notice d'offre pour connaître les frais et les détails de l'offre.

CODES FUNDSERV	A	F**
Code de souscription du Portland Global Sustainable Evergreen Fund	PTL506	PTL515
Portland Global Sustainable Evergreen Fund	PTL508	PTL518

PORTLAND GLOBAL SUSTAINABLE EVERGREEN FUND



(au 30 septembre 2024)

- Fonds de fonds de capital-investissement et d'infrastructure qui investit dans des fonds régionaux, fournit des capitaux propres ou quasi-capitaux propres principalement pour des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable dans des pays en développement et des économies en transition.
- CO-INVESTIT avec l'UE, est protégé en cas de baisse grâce aux capitaux du secteur public et offre un mécanisme de rendement préférentiel de 10 % par année pour les porteurs de parts B.
- Offre un ACCÈS à des fonds d'infrastructure spécialisés ou à des régions exposés à une forte croissance.
- Procure aux collectivités mal desservies des pays émergents un accès à de l'énergie renouvelable et abordable.
- Surveillance et gouvernance de la qualité des institutions par la BEI et le FEI.

BONNEFIELD CANADIAN FARMLAND LP V

- Placements dans des terres agricoles « principales » de grande qualité, principalement par l'entremise de cessions-bail sans effet de levier avec des agriculteurs progressistes.
- ACCÈS à un portefeuille diversifié de terres agricoles cultivables de grande qualité dans les régions agricoles du Canada présentant des caractéristiques agricoles et des cultures différentes par l'intermédiaire de plusieurs locataires.
- Bonnefield a reçu une note de « A » des Nations Unies pour son soutien aux Principes pour l'investissement responsable, dont l'objectif est d'intégrer les enjeux ESG et d'appuyer ceux qui intègrent ces enjeux dans leurs pratiques décisionnelles en tant qu'investisseurs ou en tant que propriétaires.
- Rendement cible d'environ 8 % à 12 % par année.
- Surveillance au moyen du programme Standards of Care, un ensemble de pratiques exemplaires du secteur agricole canadien.
- Caractéristiques semblables à celles d'une obligation à rendement réel, en offrant une couverture contre l'inflation et la pénurie d'eau dans le monde compte tenu de l'abondance de l'eau au Canada.

RISQUES POTENTIELS

Bien que le gestionnaire, le FEI, la BEI et Bonnefield fassent preuve de diligence raisonnable tout au long du processus d'investissement, aucune garantie ne peut être donnée pour compenser un risque de perte et les investisseurs devraient consulter leur conseiller financier avant d'investir dans le Fonds. Le gestionnaire estime que, compte tenu de la nature des placements privés qui constituent la majorité des avoirs du Fonds, le Fonds est moins exposé au risque de marché qu'un fonds similaire investi dans des titres cotés en bourse. Le gestionnaire estime que les risques suivants sont essentiels au rendement du Fonds : le non-respect des engagements, les risques liés aux placements de portefeuille privé, le risque lié à l'industrie agricole, le risque lié aux actions, les conditions générales de l'économie et du marché, le risque de liquidité et la négociabilité et la transférabilité du risque lié aux parts. Veuillez lire la section « Facteurs de risque » de la notice d'offre pour obtenir une description plus détaillée de tous les risques pertinents.

COMMENTAIRE SUR LE FONDS (au 30 septembre 2024)

Le rendement du Fonds du 28 juin 2024 au 30 septembre 2024 a été de 0,95 % pour les parts de série A et de 1,24 % pour les parts de série F. Depuis sa création le 29 mars 2018, le Fonds a enregistré des rendements annualisés et cumulatifs de 5,02 % et 37,53 % pour les parts de série A et de 6,14 % et 48,08 % pour les parts de série F, respectivement, depuis sa création le 28 février 2018. Le Fonds a obtenu le statut de fiducie de fonds commun de placement et a donc l'intention d'investir la totalité ou la quasi-totalité de son actif net dans la société en commandite Portland Global Sustainable Evergreen LP (la « société en commandite »). Au 30 septembre 2024, la répartition actuelle des actifs du Fonds est de 99,96 % dans la société en commandite. Pour plus d'informations sur la performance du Fonds, veuillez consulter le commentaire du fonds de la société en commandite.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Dans l'ensemble, nous pensons que le Fonds est actuellement bien positionné pour atteindre ses objectifs d'investissement à moyen et long terme, qui, de par la nature des investissements sous-jacents, devraient être peu corrélés aux marchés publics.

PORTLAND GLOBAL SUSTAINABLE EVERGREEN FUND



(au 30 septembre 2024)



* Annualisé. La date de lancement de la série A est le 29 mars 2018. La date de lancement de la série F est le 28 février 2018.

** Généralement offerte uniquement par l'intermédiaire de courtiers ayant conclu une entente pour la série F de Portland.

1) Investisseurs qualifiés, selon la définition du Règlement 45-106.

2) Pour les investisseurs qui ne sont pas des investisseurs qualifiés, le placement supplémentaire doit être d'un montant d'au moins 500 \$ si l'investisseur a initialement acquis des parts pour un coût d'acquisition d'au moins 150 000 \$ et, au moment du placement supplémentaire, les parts alors détenues par l'investisseur ont un coût d'acquisition ou une valeur liquidative d'au moins 150 000 \$, ou une autre dispense est disponible.

Les placements peuvent comporter des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement antérieur ne se répétera pas forcément. Le Portland Global Sustainable Evergreen Fund (le « Fonds ») dont il est question ici n'est pas offert au public. Le Fonds est offert uniquement en vertu de dispenses de prospectus et d'autres dispenses accordées aux investisseurs qui satisfont à certains critères d'admissibilité ou exigences d'achat minimal. Actuellement, ces dispenses comprennent la dispense d'investisseur qualifié et la dispense d'achat minimal de 150 000 \$ pour les investisseurs non particuliers. Le placement de parts du Fonds est effectué aux termes d'une notice d'offre. Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent qu'un aperçu et sont étayés sur des renseignements plus détaillés contenus dans la notice d'offre. Veuillez lire les documents de placement avant d'investir. Toute référence à une société est fournie à titre d'illustration seulement; elle ne constitue d'aucune façon une recommandation d'achat ou de vente et n'est pas nécessairement une indication de la façon dont le Fonds investit.

Conseils en placements Portland Inc. n'a pas soumis tous les renseignements et opinions fournis dans le présent document à une vérification indépendante. Par conséquent, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'impartialité des renseignements et des opinions contenus dans le présent document. Les renseignements fournis dans cette communication doivent être considérés seulement comme des renseignements de nature générale et ne doivent aucunement être considérés comme des conseils de placement, fiscaux ou financiers. Veuillez consulter un conseiller financier. Ces renseignements sont considérés comme fiables au moment de la publication. Tous les renseignements sont susceptibles d'être modifiés de temps à autre et sans préavis. Veuillez lire attentivement les documents de placement avant d'investir. Un consentement est indispensable pour toute reproduction, en tout ou partie, de ce document, de ses images et concepts. Portland, Conseils en Placements Portland et son logo sont des marques déposées de Portland Holdings Inc., utilisées sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Patientez. et Prospérez. est un marque déposée de AIC Global Holdings Inc. et utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placement Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 • Tél. : 1-888-710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com